



Création d'un Centre de Service Partagé CONTESTE

La Paye, la gestion des heures et l'administratif RH seront gérées à POISSY !

La CFDT constate encore une fois que la direction prend les décisions sans concertations des représentants du personnel. En effet, malgré le refus de 5 organisations sur 6 (FO s'abstenant), la direction mettra en place le projet en marche forcé à Poissy, sans se soucier des demandes des salariés ni du personnel concernés.



Comme d'habitude, la direction a vu le volet financier avant le côté humain. Plusieurs grands groupes Français qui avaient opté pour la mise en place d'un Centre de Service Partagé sur la Paie ont par la suite optés pour une externalisation du service puis d'une délocalisation dans les pays à bas coût ! Mais à quel coût social.



La direction s'oriente sur un nouveau Centre de Service Partager, alors qu'elle n'arrive pas à gérer sont précédent CSP ASTER. La Direction a-t-elle regardé ce qu'il se passe chez ASTER ?

Il est quasi impossible d'avoir une personne du plateau au téléphone, les délais de remboursement sont de plus en plus longs, etc...

Pour la CFDT, la direction doit gérer le Service paie autrement :

- ☞ En donnant du temps aux personnels concernés dans les sites afin d'avoir un service de proximité de qualité.
- ☞ En tenant compte de la particularité de certains sites (droit Local).

La CFDT demande une vraie concertation sur le sujet. Les salariés et les hiérarchiques souhaitent garder un service de proximité.



Cela est important, rien ne peut remplacer le contact Humain surtout lorsqu'on parle d'argent... La direction semble l'avoir oublié... à moins qu'elle ne paye le voyage à Poissy à tous les salariés ayant des soucis avec leurs fiches de paye. Où seront les économies ?

Votre avis nous intéresse, contactez la CFDT

"Ne pas jeter sur la voie publique"